



FICHE PROJET · BOISEMENT

Le bois de la Poplinière

Sainte-Catherine-de-Fierbois · Indre-et-Loire (37)



u cœur de Centre-Val de Loire, ce projet de boisement s'étend sur 11,35 hectares dans la commune de Sainte-Catherine-de-Fierbois. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbone, il doit permettre de séquestrer 3 846 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues après...

SURFACE

11,35 ha

boisés

PLANTS

16 230

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU**3 846 t**

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2025

le 15 septembre

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE Boisement

DURÉE 30 ans

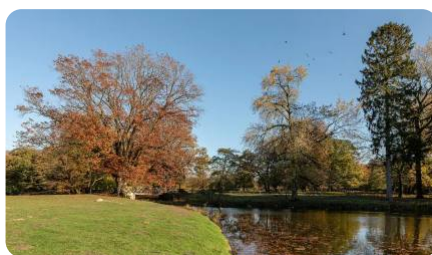
LES ESSENCES PLANTÉES



Chêne rouvre / sessile

Quercus petraea

Photo : KaiBorgeest, CC BY 4.0, via Wikimedia Commons



Chêne rouge d'Amérique

Quercus rubra

Photo: DietmarRabich, CCBY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Charme commun

Carpinus betulus

Photo: DietmarRabich, CCBY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Pin laricio de Corse

Pinus nigra var. corsicana

Photo : Flocci Nivis, CC BY 4.0, via Wikimedia Commons



Cèdre de l'Atlas

Cedrus atlantica

Photo: ChristianFerrer, CCBY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 15 septembre 2025 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

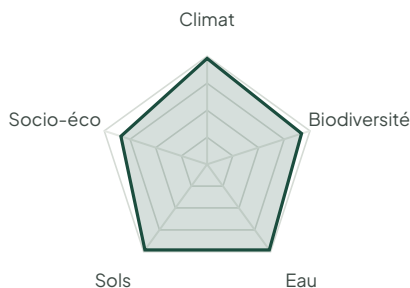
Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **94** sur 100

Climat

98/100

Grâce à la présence de Chêne rouvre / sessile (*Quercus petraea*), Chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*), Charme commun (*Carpinus betulus*), ce projet bénéficie d'un fort...

Biodiversité

92/100

La diversité des essences (5 espèces différentes) crée un habitat favorable à de nombreuses espèces.

Eau

98/100

L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

Sols

98/100

La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années...

Socio-économique

84/100

Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme...

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,8 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,8 année de travail forestier à temps plein (entre 0,7 et 1,4), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoiemnts, élagages) : **0,7 ETP-année (entre 0,6 et 1,3)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **50 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **46 heures (entre 20 et 120)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 118 ans), non comprise ci-dessus : **1,0 ETP-année (entre 0,6 et 1,7)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **1,8 ETP-année (entre 1,3 et 3,1)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011-2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ± 1 607 h, durée annuelle légale d'un travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

3

Bonne santé et bien-être

Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD

8

Travail décent et croissance économique

Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 3 846 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 11,35 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 16 230 arbres prévus sur 11,35 ha, de 5 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la...

ODD

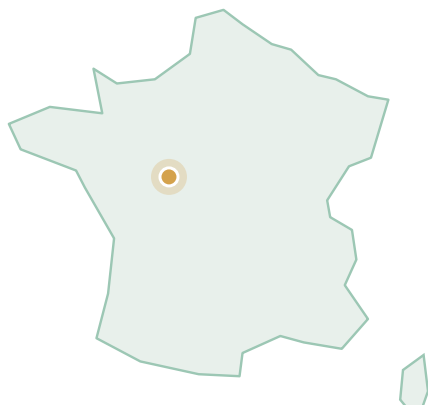
15

Vie terrestre

Ce projet de 11,35 ha à Sainte-Catherine-de-Fierbois plante 5 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques...

Suivre le projet

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE

Sainte-Catherine-de-Fierbois

DÉPARTEMENT

Indre-et-Loire (37)

RÉGION

Centre-Val de Loire

LE SUIVI DU PROJET

31 mars 2026

Plantation inscrite au dossier

Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.

15 septembre 2025

Labellisation

Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.

30 juin 2025

Dépôt du dossier

Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...

10 décembre 2024

Notification du projet

Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-la-popliniere